

Le petit journal de la CFTC MAE

n° 28 - Octobre/
Novembre 2022

A tous nos amis actifs : votez « Alliance du Trèfle » du 1^{er} au 8 décembre mais aussi « Unis pour Tous » pour les CAP et CCP!

Vous, agents publics du Ministère de l'Agriculture exerçant en administration centrale, en service déconcentré, dans l'enseignement agricole technique et supérieur mais aussi chez les opérateurs (FranceAgriMer, ASP, Odeadom, INAO, Infoma), vous constatez que :

- vous ne cessez de perdre en pouvoir d'achat (plus de 15% en 20 ans),
- vous êtes de plus en plus souvent confrontés à l'insatisfaction, à la perte de sens car les missions qui vous plaisaient sont déléguées,
- le manque croissant de personnel dans les services qui gèrent en permanence des crises

Il en résulte une non-reconnaissance croissante de vos missions et de vos métiers, alors que les Français exigent des productions locales, une non-désertification des campagnes, une adaptation aux aléas climatiques et à la préservation de la ressource forestière.

Actuellement, vous ne vous reconnaissez pas dans les discours de certains syndicats, ni dans certaines pratiques aussi inefficaces que contre-productives : instrumentalisation du mécontentement à des fins politiciennes ou syndicales, recours abusif à la grève, convergences des luttes, revendications fourre-tout...

Bref, vous méritez des représentants qui incarnent un syndicalisme différent sur ses valeurs, sur ses modes d'action et sur ses revendications.

C'est pourquoi nous vous invitons très fortement à voter pour tous les scrutins où l'Alliance du Trèfle est présente car la CFTC MAE est membre actif de cette alliance. Chaque vote au CSA ministériel pour l'Alliance du Trèfle notamment nous permettra d'avoir des moyens financiers et humains pour continuer à vous défendre.

Vous avez dû noter que pour les CCP et les CAP, l'Alliance du Trèfle s'est unie avec la CFDT sous la bannière « Unis pour Tous ». L'enjeu étant de défendre au maximum tout type de dossier qui passera dans ce type de commission.

Pour convaincre vos proches, invitez les à regarder la partie du site de l'Alliance du Trèfle où vous reconnaîtrez non seulement les valeurs qui nous réunissent mais aussi notre secrétaire générale dans la vidéo. <https://lesitedutrefle.wordpress.com/2022/11/23/dossier-elections-professionnelles/>

L'observatoire des fragilités sociales montre l'utilité du dialogue social

L'observatoire des fragilités sociales, monté par la Mutualité Fonction Publique (MFP) a interrogé un panel d'agents publics sur leurs conditions de travail, faisant le point sur la santé au travail, la mise en place de la protection sociale complémentaire (PSC) mais aussi le Plan Santé au Travail (PST).

Les agents publics estiment travailler plus depuis la crise sanitaire mais seraient satisfaits de leur activité professionnelle, sauf une bonne partie des catégorie C. La sécurité de l'emploi, les relations avec les collègues et l'intérêt du travail au quotidien restent des critères importants pour expliquer cette satisfaction mais des fragilités existent selon l'observatoire qui évoque : les relations avec la hiérarchie, la charge de travail et le niveau de rémunération. Seuls 58 % des interviewés sont contents de leur rémunération.

Les agents publics comptent sur plus de prise en charge par leurs employeurs des enjeux de santé et de bien-être au travail. Seulement un interrogé sur deux serait satisfait de la fréquence des visites de la médecine du travail. L'étude met en avant davantage de difficultés ressenties au quotidien depuis le retour au présentiel, avec une charge de travail marquée. L'observatoire constate aussi une progression de l'ennui au travail et un niveau de fatigue et de stress toujours élevé. Le plan Santé au travail (PST) et ses dispositifs ne sont pas encore connus.

Il faudra donc mettre tous ces points sur la table du dialogue social...C'est pourquoi voter est autant important pour vous que pour toute notre communauté de travail !

Le chantier de l'attractivité en vue pour la fonction publique

Lors d'une audition à l'Assemblée le 26 octobre, dans le cadre du projet de loi de finances 2023, le ministre Stanislas Guerini a évoqué le futur chantier des carrières et des rémunérations dans la fonction publique, réaffirmant la nécessité de " mieux récompenser l'engagement individuel et collectif ". En effet, les 3 priorités de sa feuille de route sont l'accès aux services publics, la transition écologique et l'attractivité de la fonction publique « qui ne se joue pas que sur la fiche de paye », selon lui. Heureusement, les discussions sur les carrières et les rémunérations sont prévues après les élections professionnelles et devraient durer un semestre. Le ministre est conscient des évolutions trop lentes d'un échelon à un autre, du peu de différenciation quand on change de catégorie. Le ministre souhaite notamment proposer des « accélérateurs » de carrière pour un talent qui permettraient de franchir plus facilement des échelons ou des grades qu'uniquement par l'ancienneté. Bref, à suivre avec notre fédération CFTC FAE, fédération des agents de l'Etat ...

La secrétaire générale du MASA, aussi haute fonctionnaire de défense et de sécurité

Le décret du 23 novembre 2022 précise que Mme Sophie DELAPORTE, secrétaire générale du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, est nommée haute fonctionnaire de défense et de sécurité auprès du ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

L'allocation au télétravail augmente !

L'arrêté du 23 novembre dernier modifie l'arrêté du 26 août 2021 relatif au versement de l'allocation forfaitaire de télétravail. Le montant du "forfait télétravail" est actuellement fixé à 2,50 euros par journée de télétravail et le cumul annuel est plafonné à 220 euros par an. Le forfait quotidien va être fixé à 2,88 euros par journée télétravaillée dans la limite de 253,44 euros par an. Cette disposition entre en vigueur le 1er janvier 2023 pour les journées de télétravail effectuées à compter de cette date.

Remerciement aux ambassadeurs qui ont participé pour afficher, tracter localement ou nationalement pour cette campagne...et qui pour certains assureront les missions aux bureaux de vote électronique !

A bientôt !

Les membres du bureau CFTC MAE

